

## II. Des acteurs entre valorisation locale et intégration européenne

Comment les acteurs de la production en France s'adaptent-ils à la mondialisation ?

### a) Les entreprises, des acteurs privés à l'initiative de la production

Les FTN françaises emploient 30 % des actifs, assurent plus du tiers du PIB et de la moitié des exportations (Total, Carrefour). Elles s'appuient sur un ensemble de sous-traitants composés de petites et moyennes entreprises, aux activités très diversifiées (Repère).

Les entreprises s'organisent en réseaux, parfois hérités de l'histoire locale : chimie (vallée du Rhône), aéronautique (Sud-Ouest). Dans les centres de R&D, elles financent l'innovation, notamment à proximité des universités ou des clusters.

Les entreprises sont en forte demande de services (financement, transport et distribution). Les services aux entreprises représentent un quart de l'emploi national et sont indispensables à l'agriculture et à l'industrie.

### b) L'État, un acteur facilitateur de la production

L'État favorise la compétitivité des territoires français, notamment par les pôles de compétitivité et les pôles d'excellence rurale. La France est la 1<sup>re</sup> terre d'accueil européenne des investissements étrangers en 2017, grâce notamment à la baisse de la fiscalité pour les entreprises.

L'État joue également un rôle essentiel pour améliorer l'accessibilité des territoires. Il détermine les grands projets favorisant l'accès des espaces productifs (LGV, aéroports).

L'État encourage l'innovation. Avec 4% du PIB consacré à la recherche en 2018, l'État encourage le rapprochement entre les universités et les entreprises. En 2018, 1,5 milliard ont été par exemple alloués aux recherches sur l'intelligence artificielle.

### c) Des acteurs locaux et européens publics encourageant la production

L'UE soutient l'activité économique (Politique agricole commune, aérospatiale), notamment dans le cadre de coopération européenne, parfois transfrontalière. Lille valorise sa position frontalière dans le cadre de l'Eurométropole qu'elle a créée avec les villes belges de Courtrai et Tournai.

Les collectivités locales s'engagent pour le dynamisme de leur territoire. Dans le Sud-Ouest, par exemple, les métropoles toulousaines et bordelaises, les départements et les régions créent les conditions favorables au dynamisme de l'industrie aéronautique (infrastructures de transport, d'accueil des entreprises, centres de recherche...).

La recomposition des espaces productifs peut aussi émaner des consommateurs. Le numérique met en lien direct les consommateurs et les producteurs (circuits courts). Il conduit aussi à de nouvelles pratiques commerciales (achats en ligne, livraison à domicile). Les acteurs encourageant la production en France sont nombreux, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle européenne ou mondiale : entreprises, État, UE, collectivités territoriales.

#### VOCABULAIRE

**Pôle de compétitivité** : regroupement, sur un territoire donné, d'entreprises et de centres de recherche publics ou privés, dans le but de développer l'innovation. Encouragés par l'État, il existe 71 pôles de compétitivité en France en 2019.

**R&D (recherche et développement)** : activité créatrice des entreprises et des laboratoires de recherche basée sur l'innovation scientifique et technique.